



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans, commerçants et industriels : montant des pensions

Question écrite n° 73719

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le niveau de retraites des travailleurs indépendants du commerce et de leurs conjoints. Alors que le Gouvernement s'est engagé à porter le montant de la retraite des agriculteurs à 75 % du SMIC, les travailleurs indépendants retraités du commerce ne disposent pour la plupart que de revenus bien inférieurs. Il souhaiterait donc savoir ce que le Gouvernement envisage de faire pour assurer aux pensionnés des régimes des travailleurs indépendants des ressources équivalentes à celles des retraités des autres catégories professionnelles.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73719

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1203